



Problème récupération caution

Par **sankayann**, le **05/05/2009** à **12:26**

Bonjour,

J'ai un petit problème problème pour récupérer ma caution.

Un plombier (envoyé et payé par les propriétaires) est venu changer le chauffe-eau et remplacer la cuvette des wc et l'évacuation. Il devait revenir une dernière fois pour finir la fixation des wc et l'évacuation du chauffe-eau. Mais, malgré mes nombreux coups de fils, le plombier n'est jamais revenu. Le problème c'est que le chauffe-eau s'est écoulé par terre et à pourri le placoplâtre de la salle de bain sur 1m² (pièce très humides).

Quelques temps avant l'état des lieux, nous avons retiré le papier peint de la salle de bain (déjà déclaré en mauvais état sur le bail d'entrée) et nous avons repeint en blanc. Mais peu après la moisissure est réapparu.

Les propriétaire nous retirent donc plus de 400€ sur la caution avec facture pour la peinture complète de la salle de bain. Alors qu'il n'y avait qu'un coté de mur de touché.

Que puis-je faire? Quels sont les recours?

Juridiquement, qui est responsable de ces dégats? Le plombier, les propriétaires, moi?

Dans tous les cas, on-t'il le droit de me facturer une peinture complète alors que un seul mur était touché?

Merci d'avance. Car j'ai d'autres problèmes avec mes propriétaires...